



La Mutuelle Catalane

Une mutuelle plus humaine

Assemblée Générale

2024

Sommaire

Résolution N°1 à 5 : Renouvellement du Tiers des Administrateurs sortants rééligibles

Résolution N°6: Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration

Résolution N°7 : Approbation des comptes annuels

Résolution N°8 : Affectation du résultat 2023 à la réserve statutaire

Résolution N°9 : Refonte du Règlement Mutualiste

Les rapports et documents suivants sont consultables à tout moment sur mutuelle-catalane.com

- Rapport SFCR
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Statuts
- Règlement mutualiste

<https://mutuelle-catalane.com/documentation-et-rapport/>

Résolution N°1 à 5 : Renouvellement du Tiers des Administrateurs sortants rééligibles.

Résolution 1 :

Renouvellement de M. WAFFELAERT Francis au poste d'Administrateur.

Résolution 2:

Renouvellement de Mme RICHARD Isabelle au poste d'Administratrice.

Résolution 3:

Renouvellement de Mme GUEGUEN-VAILLANT Yola au poste d'Administratrice.

Résolution 4:

Renouvellement de Mme PASCAL Catherine au poste d'Administratrice.

Résolution 5:

Renouvellement de Mme SOUCAS Dominique au poste d'Administratrice.



Résolution N°6 : Approbation du Rapport de Gestion 2023



RAPPORT

de gestion



La Mutuelle Catalane
Une mutuelle plus humaine

**PRESIDENTE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**
EXERCICE 2023

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MUTUELLE CATALANE

**PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 JUIN 2024 SUR LES
OPÉRATIONS EFFECTUÉES EN 2023 ET SUR LES RÉSULTATS DE
L'EXERCICE.**

Nous vous présentons l'activité de LA MUTUELLE CATALANE Livre II au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les résultats ainsi que les perspectives, et soumettons à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SOMMAIRE

I. Faits marquants de l'exercice 2023	4
II. Effectifs / Produits	6
III. Compte de résultat	7
1. Résultat technique non-vie	7
a) Marge technique brute	7
b) Charges de gestion	9
c) Le résultat technique	9
2. Résultat non technique	10
a) Le résultat financier	12
b) Les autres produits et charges non techniques	12
c) Le résultat exceptionnel	12
d) Le résultat non technique	12
3. Charges par nature	12
IV. Le bilan	13
1. L'Actif	13
2. Le Passif	16
V. Annexe des Comptes Annuels 2023 (cf. Annexe 6)	17
VI. Perspectives	18
Annexe 1 : Liste des membres du Bureau au 31/12/2023	18
Annexe 2 : Liste des Administrateurs au 31/12/2023	18
Annexe 3 : Organigramme SOLVABILITÉ II (OAGC + FONCTIONS CLÉS au 31/12/2023)	19
Annexe 4 : Remboursements, indemnisations et rémunérations	19
Annexe 5 : Règlements Mutualistes	20
Annexe 6 : Comptes Annuels 2023	20

I. Faits marquants de l'exercice 2023

Nous avons poursuivi le travail initié par la nouvelle Présidente avec un grand plan de mise en conformité sur différents points.

Durant tout l'exercice 2023, le comité d'audit ainsi que les fonctions clés ont pu suivre ce programme de mise en conformité, en particulier sur les ressources humaines, les assurances, les différents éléments que la fonction clé conformité a relevé.

Il a également été décidé de créer une nouvelle gamme plus conforme aux attentes des personnes, au contexte mais aussi, à la stratégie validée par la Présidence et la Direction Générale :

1. Diffusion d'une gamme composée à 50% de contrats non responsables, 50% responsables,
2. Révision du règlement mutualiste,
3. Mise en place d'actions de prévention avec le recrutement d'une chargée de prévention et de promotion de la santé,
4. Développement du contrôle interne,
5. Maîtrise des prestations ainsi que des frais de gestion.

Cet exercice fût le premier porté par la nouvelle Présidente.

La Direction Générale a pu initier une réorganisation des ressources humaines en phase avec les objectifs poursuivis.

Le renouvellement des ressources humaines avec l'arrivée de personnes qualifiées et compétentes ont permis de travailler de manière plus cohérente.

La nouvelle responsable financière a remis en ordre la comptabilité et réalisé une simplification des procédures. Le pôle gestion a réalisé des contrôles de niveau 1 (non exécuté auparavant).

Des contrôles de niveaux 2, notamment sur le poste dentaire ont été réalisés par le service contrôle interne avec l'accompagnement d'un cabinet expert en la matière.

**Le résultat de l'exercice est de
321 079 €**

Ce résultat ne s'est pas fait au détriment des adhérents, puisque nous avons investi, embauché et avons ajusté les cotisations de seulement + 4% entre 2022 et 2023 contre + 7% chez nos homologues.

Une même logique a été appliquée entre 2023 et 2024, puisque notre ajustement moyen est de + 4% contre + 8.1 % en moyenne, voire + 10 % chez les assureurs.

Le contrôle interne a largement participé à cela puisque sans les contrôles sur les prestations, la hausse aurait dû être de + 6 %.

Les partenariats réalisés ont permis de mettre en œuvre une politique de prévention (une première pour notre organisme) mais également de rester en lien avec le tissu économique local.

Cela nous a valu deux récompenses :

1. L'établissement français du sang,
2. Le Roussillon d'or.

La Mutuelle accroît sa notoriété et démontre qu'un organisme à taille humaine comme le nôtre peut légitimement avoir une vision différente et des résultats bien plus efficaces que les maxi-structures. Le résultat de l'exercice 2023 va renforcer nos fonds propres et permettre d'accroître nos ratios de solvabilité :

1. **Minimum de Capital de solvabilité Requis (MCR) atteignant les 142 %.**
2. **Solvabilité de Capital requis (SCR) approche les 180 %.**

Ces éléments liés à la solvabilité sont des obligations réglementaires auxquelles nous devons répondre impérativement.

Dans le cadre de notre volonté de développer la solidarité et l'entraide, la Présidente a créé une commission de fonds de secours qui a apporté 36% d'aides en plus par rapport à l'exercice précédent. Nous sommes également devenus gestionnaires de la Complémentaire Santé Solidaire. Trois cents personnes protégées sont actuellement inscrites sur ce dispositif.

Enfin, la nouvelle gamme que nous avons lancée au 01.01.2023 est à l'équilibre, contrairement à la précédente. Nous avons également rajeuni le portefeuille de manière importante ce qui a permis une solidarité intergénérationnelle réelle.

De manière globale, notre stratégie vise à **diversifier les différents risques** :

1. En rajeunissant le portefeuille, afin d'assurer une solidarité intergénérationnelle,
2. Promouvoir les contrats non responsables, dont les cotisations sont moins onéreuses pour les adhérents et qui remboursent mieux les risques courants,
3. Développer le contrôle interne comme outil de lutte « anti-fraude ».

L'ensemble de ces résultats ont été réalisés en maîtrisant nos frais de gestion qui reste inférieurs à 13%, en reversant près de 78 % de nos cotisations hors taxes en prestations pour nos adhérents.

II. Effectifs / Produits

Les effectifs ont été en progression avec + 6,30% entre le 31/12/2022 et le 31/12/2023.

Au 31/12/2023, nous avons :

Adhérents :
7 405

Personnes couvertes :
10 037

Notre ancienne gamme qui proposait 75 % de produits responsables, a généré un déficit de près de 100 000 euros sur l'exercice 2022.

Nous ne voulions pas impacter nos adhérents et avons ainsi décidé de créer une nouvelle gamme afin de mieux maîtriser les prestations.

La fonction clé gestion du risque avait notamment relevé que :

- Cette gamme concentrait un risque lié à l'âge puisque les cotisations étaient non adaptées,
- Les contrats responsables généraient un risque « d'antisélection », autrement dit, des personnes qui souscrivaient pour les soins à réaliser, puis au bout d'une année et un mois résiliaient, laissant un déficit que les autres adhérents supportaient,
- Cette gamme allait dans le sens des remboursements voulus par certains professionnels de santé mais en aucun cas dans celui de nos adhérents.

La nouvelle gamme a permis :

1. D'être mieux équilibrée au niveau des produits proposés : 50% Non responsable/ 50% responsable,
2. Une Tarification à l'âge,
3. Un Prix du marché plus élevé pour les contrats responsables notamment > 75ans, (réalité du marché)
4. Une Stratégie de commercialisation tournée vers les contrats dits non responsables,
5. De mieux rembourser les soins liés aux grands risques : hospitalisation, pharmacie, dépassements d'honoraires,
6. D'abonder sur certains risques en indiquant qu'il valait mieux avoir un reste à charge sur prestations et payer une cotisation minorée...

Les Résultats en 2023 sur cette gamme ont été en corrélation avec les objectifs poursuivis :

1. Gamme équilibrée dès sa première année,
2. Rajeunissement du portefeuille puisque l'ancienne gamme était à 70% composée de personnes de plus de 70 ans, cette gamme est composée actuellement à 38% de personnes de plus de 70 ans.

III. Compte de résultat

Le résultat net de la Mutuelle Catalane ressort à 321K€ sur l'exercice 2023 et en nette augmentation comparée à celui de 2022.

Les prestations ont été contrôlées de manière plus drastique.

Ce résultat net se compose de la façon suivante :

- Résultat Technique 2023 = 1030 k€ contre 479 k€ en 2022
- Résultat Non Technique 2023 = -709k€ contre -365 k€ en 2022

1. Résultat technique non-vie

a) Marge technique brute

En 2023, le montant des cotisations hors taxes s'élève à 7 891 k€. Il augmente de 4.4% par rapport à l'exercice 2022, à la suite de l'effet conjugué de l'évolution des effectifs et de l'augmentation annuelle des cotisations.

Le montant total des prestations inscrit au compte de résultat technique 6 075k€, est en baisse de -4.76 % par rapport à l'exercice précédent et il s'analyse comme suit :

Prestations payées analysées ci-dessous	5 976k€
Provisions pour prestations à payer au 31/12/2023	361k€
Provisions pour prestations à payer au 31/12/2022	-398k€
Charges gestions prestations	73k€
Contributions patientèle de 0,80%	63k€
TOTAL	6 075k€

Le tableau comparatif ci-dessous présente les prestations payées en 2023 et détaille les principaux postes de dépenses ainsi que leur évolution.

Prestations Payées	2023	2022	Variation	%
Honoraires Médicaux	1 727 k€	1 657 k€	70 k€	4,20%
Pharmacie	1 019 k€	986 k€	33 k€	3,50%
Hospitalisation	940 k€	961 k€	(-21 k€)	-2,00%
Dentaire	771 k€	944 k€	(-173 k€)	-18,32%
Optique	771 k€	717 k€	54 k€	7,50%
Appareillages (dont auditif)	467 k€	477 k€	(-10 k€)	2,00%
Médecine Douce	183 k€	181 k€	(-2 k€)	1,10%
Fond Social	19 k€	40 k€	(-21 k€)	-52,00%
Cure Thermales	41 k€	39 k€	(-2 k€)	-5,00%
Transports	28 k€	35 k€	(-7 k€)	-20,00%
Divers	5 k€	4 k€	1 k€	25,00%
Secours	5 k€	3 k€	2 k€	40%
Total	5 976 k€	6 044 k€	(-68 k€)	-1,12%

La baisse des prestations correspond à la création d'un poste de chargée de contrôle interne qui a permis d'éviter de payer des prestations à tort.

En effet, les différents audits externes ont fait ressortir que les prestations étaient auparavant payées de manière « automatique », sans contrôle.

Les nouvelles directives de la Présidente et de la Direction ont été faites pour le bien de l'adhérent :

1. Délibérer sur des seuils de contrôles,
2. Demander les factures correspondantes, pour chaque décompte supérieur à une certaine somme,
3. Effectuer les contrôles nécessaires.

Comme indiqué en préambule, ces contrôles ont permis d'éviter un ajustement important des cotisations.

On constate également que des postes dits « consommateurs » comme l'optique et la médecine douce sont de plus en plus importants.

Les variations les plus significatives concernent :

- Le poste dentaire (- 18,32%)
- Le fond social (- 52%)

Ces évolutions font suite à « une stratégie assumée » de promouvoir les contrats non responsables qui prennent mieux en charge les grands risques.

D'autre part, les différentes synthèses des organismes gestionnaires de santé (CNAM) indiquant des anomalies, fraudes importantes sur des postes de santé.

Le poste dentaire est particulièrement visé par ces analyses, nous avons donc poussé cette année sur les contrôles et avons pu constater de nombreuses dérives.

Concernant le fonds social, il s'agit d'une décision obligatoire de mise en conformité.

Nous avons pu constater que l'action de contrôle sur les prestations joue énormément.

Son objectif étant d'éviter de payer des prestations indues.

b) Charges de gestion

Les charges de gestion s'élèvent à 786 k€ contre 707 k€ en 2022 (augmentation de 11,18%). Elles sont constituées par :

- Des frais d'acquisitions pour un montant de 232 k€, en diminution de 90 K€
- Des frais d'administrations pour un montant de 553 k€ en augmentation de 168 K€.

c) Le résultat technique

Le résultat technique de la Mutuelle Catalane s'élève ainsi à 1 030 k€ contre 479 k€ pour l'exercice précédent soit une variation à la hausse de 115%

2. Résultat non technique

COMPTE DE RÉSULTAT TECHNIQUE DES OPÉRATIONS NON-VIE au 31 DÉCEMBRE 2023 (en K€)

	Opérations brutes totales	Opérations données en substitution	Cessions et retrocessions	Opérations nettes au 31/12/2023	Opérations nettes au 31/12/2022
D1 Cotisations acquises (D1a - D1b)	7 891 k€			7 891 k€	7 565 k€
D1a Cotisations	7 891 k€			7 891 k€	7 565 k€
D1b Charges des provisions pour cotisations non acquises	0 k€			0 k€	0 k€
D2 Produit des placements alloués du compte non technique	0 k€			0 k€	0 k€
D3 Autres produits techniques	0 k€			0 k€	0 k€
D4 Charges des prestations (D4a + D4b)	6 075 k€			6 075 k€	6 379 k€
D4a Prestations et frais payés	6 110 k€			6 110 k€	6 486 k€
D4b Charge des provisions pour prestations à payer	-34 k€			-34 k€	-106 k€
D5 Charges des autres provisions techniques	0 k€			0 k€	0 k€
D6 Participation aux résultats	0 k€			0 k€	0 k€
D7 Frais d'acquisition et d'administration (D7a + D7b)	786 k€			786 k€	707 k€
D7a Frais d'acquisition	233 k€			233 k€	322 k€
D7b Frais d'administration	553 k€			553 k€	385 k€
D8 Autres charges techniques	0 k€			0 k€	0 k€
D9 Charge de la provision pour égalisation	0 k€			0 k€	0 k€
RE SULTAT TECHNIQUE DES OPERATIONS NON-VIE (D1+D2+D3-D4D5-D6-D7-D8-D9)	1 030 k€			1 030 k€	479 k€

COMPTE DE RÉSULTAT NON-TECHNIQUE au 31 DÉCEMBRE 2023

	31/12/2023	31/12/2022
F1 Résultat technique des opérations non-vie	1 030 K€	479 k€
F2 Produits des placements (F2a+F2b+F2c)	110 K€	53 K€
F2a Revenus des placements	76K€	35 K€
F2b Autres produits des placements	34 K€	18 K€
F2c Profits provenant de la réalisation des placements	0K€	0 K€
F3 Charges des placements (F3a + F3b+F3c)	96 K€	119 K€
F3a Frais de gestion des placements	96 K€	119 K€
F3b Autres charges de placements	0K€	0 k€
F3c Pertes provenant de la réalisation des placements	0 K€	0 k€
F4 Produits des placements transférés au compte technique non-vie	0 k€	0 k€
F5 Autres produits non techniques	8 K€	25K€
F6 Autres charges non techniques	666 K€	277 K€
F7 Résultat exceptionnel (F7a -F7b)	38 K€	-47 K€
F 7a Produits exceptionnels	58 K€	57 K€
F 7b Charges exceptionnelles	20 K€	103 K€
F8 Impôts sur le résultat	101 K€	30 K€
F9 Solde intermédiaire (F1+F2-F3+F4-F5-F6+F7-F8)	321 K€	84 K€
F10 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0 K€	30 K€
F11 Engagements à réaliser sur ressources effectuées	0 K€	0 K€
RESULTAT DE L'EXERCICE (F9+F10-F11)	321 K€	114 K€

a) Le résultat financier

Le montant des produits de placement s'élève à 110k€ contre 53k€ pour 2022 (+ 207%)

Les frais de gestions de placement se monte à 96k€ contre 119k€ pour l'exercice précédent soit une diminution de 19%.

Le résultat financier s'élève à 13k€ contre -66K€ pour 2022.

b) Les autres produits et charges non techniques

Les autres charges non techniques connaissent une hausse de +389K€ par rapport à 2022, elle s'élève à 666K€ contre 277k€.

Les autres produits non techniques diminuent de 17K€ par rapport à l'exercice précédent passant de 25k€ à 8k€.

c) Le résultat exceptionnel

Le montant des charges exceptionnelles s'élève à 20 k€ contre 103 k€ pour l'exercice précédent.

Le montant des produits exceptionnels atteint un montant de 58k€ contre 57k€ en 2022.

Le résultat exceptionnel ressort à un montant positif de +38k€ contre - 47k€ pour l'exercice précédent.

d) Le résultat non technique

L'impôt sur les bénéfices de l'année 2023 s'élève à 101k€ contre 30k€ pour 2022.

Ainsi le résultat non technique s'élève à -709k€ contre -365k€ pour 2022.

3. Charges par nature

L'ensemble des charges de l'exercice 2023 s'élève à 1743k€ contre 1524k€ pour 2022 soit une augmentation de 14.37%.

Ces charges qui sont classées dans le compte résultat de façon analytique en fonction de leur destination (en application du plan comptable mutualiste) sont présentées dans le tableau ci-dessous par nature.

Charges par nature (en K€)	2023	2022	Variation
Achats et fournitures non stockables	61 k€	69 k€	-11.59 %
Services extérieurs	227 k€	200 k€	13.50 %
Autres services extérieurs	369 k€	224 k€	64.73 %
Impôts et taxes	52 k€	67 k€	-22.38 %
Charges de personnel	735 k€	682 k€	7.77 %
Charges de gestion courante	53 k€	48 k€	10.42 %
Charges d'intérêts	7 k€	5 k€	40.00 %
Charges exceptionnelles	14 k€	103 k€	-86.40 %
Dotations aux amortissement et provisions	124 k€	97 k€	27.84 %
Impôts les sociétés	101 k€	30 k€	236.67 %
Total des charges	1 743 k€	1 524 k€	14.37 %

IV. Le bilan

1. L'Actif

Actif au 31 Décembre 2023

	2023	2022
A1 Actifs incorporels	0 k€	0 k€
A2 Placements (A2a + A2b+ A2c + A2d)	3 676 k€	3 108 k€
A2a Terrains et constructions	1 212 k€	1 044 k€
A2b Placements dans les entreprises liées		
A2c Autres placements	2 464 k€	2 064 k€
A2d Créances déposées auprès des entreprises cédantes		
A3 Placement représentant les provisions techniques afférentes aux opérations en unités de comptes	0 k€	0 k€
A4 Part des cessionnaires, rétrocessionnaires dans les provisions techniques	0 k€	0 k€
A5 Part des garants dans les engagements techniques donnés en substitution	0 k€	0 k€
A6 Créances (A6a+A6b+A6c)	2 k€	112 k€
A6a Créances nées d'opérations directes et de prises en substitution (A6aa+A6ab)	1 k€	2 k€
A6aa Cotisation restant à émettre		
A6ab Autres créances nées d'opérations directes et de prises en substitution	0 k€	0 k€
A6b Créances nées d'opérations de réassurances et de cessions en substitution	0 k€	0 k€
A6c Autres créances (A6ca+A6cb+A6cc)	1 k€	110 k€
A6ca Personnel	-7 k€	1 k€
A6cb Etat, organismes sociaux, Collectivités publiques	4 k€	105 k€
A6cc Débiteurs divers	5 k€	4 k€
A7 Autres actifs (A7a+A7b)	1 665 k€	1 701 k€
A7a Actifs corporels d'exploitation	67 k€	40 k€
A7b Avoirs en banque, CCP et caisse	1 598 k€	1 661 k€
A8 Comptes de régularisation - Actif (A8a+48b+A8c+A8d)	125 k€	101 k€
A8a Intérêts et loyers acquis non échus		
A8b Frais d'acquisition reporté (Vie)		
A8c Frais d'acquisition reporté (non-vie)		
A8d Autres comptes de régularisation	125 k€	101 k€
A9 Différences de conversion	0 k€	0 k€
TOTAL DE L'ACTIF (A1 a A9)	5 468 k€	5 022 k€

L'actif du bilan s'élève à **5 468 k€**, il comprend :

- Les placements..... 3 676 k€
Soit : - les terrains et constructions 1 212 k€
- les placements financiers 2 464 k€
- Les créances d'exploitation..... 2 k€
- Les autres actifs..... 1 790 K€
Soit : - le matériel d'exploitation 67 k€
- les avoirs en banque 1 598 k€
- les comptes de régularisations 125 k€

Les placements et la trésorerie s'élèvent à 5 274 k€ et représentent 96.45 % de l'actif.

Soulignons qu'une dotation complémentaire pour dépréciation des placements a été comptabilisée pour 11 k€.

Le tableau ci-après présente le détail des postes de placements et de trésorerie au 31/12/2023 en distinguant :

- la valeur comptable
- la valorisation au prix de marché
- les plus ou moins-values
- les produits financiers générés

PLACEMENTS & TRESORERIE en €	VC 31/12/2023	Val. Prix de marché	Plus/moins- values
CREDIT AGRICOLE 3 % 15-211225 TSR	50 k€	49 k€	-1 k€
CASA 1,75 % 17 -241027	60 k€	56 k€	-4 k€
CASA 1,90 % 17 - 200727 ACALT	15 k€	14 k€	-1 k€
CASA 2,30 % 16-241026 ACALG	50 k€	48 k€	-2 k€
CASA 2,50 % 16-221226 INDX	60 k€	58 k€	-2 k€
CR.AGR. 2,8% 16 TSR 210726	60 k€	59 k€	-1 k€
CREDIT AGRICOLE 2,80% 15-161025 TSR	40 k€	39 k€	-1 k€
CREDIT AGRICOLE 2,80%16-270126 TSR	150 k€	146 k€	-4 k€
CREDIT AGRICOLE 3% 14-221224 TSR	40 k€	40 k€	0 k€
CREDIT AGRICOLE 2,70% 15-TSR 150725	40 k€	39 k€	-1 k€
CREDIT AGRICOLE 2,70% 15-140425 TSR	50 k€	49 k€	-1 k€
CREDIT AGRICOLE 3,03 % 14-210224	30 k€	30 k€	0 k€
CREDIT AGRICOLE 3,2 % 32	50 k€	49 k€	-1 k€
TAUX CALLABLE 10Y 32	500 k€	498 k€	-2 k€
CLN CIC 4.03 % - 29 IDX	300 k€	290 k€	-10 k€
CREDIT AGRICOLE 3,70 - 010233	11 k€	11 k€	0 k€
SG ISS 5,9 % - 100129	100 k€	100 k€	0 k€
Obligations françaises	1 606 k€	1 576 k€	-31 k€

SCI IMMOFI 37	143 k€	143 k€	0 k€
SCI IMMOFI 42	180 k€	180 k€	0 k€
SCI pur immobilier	323 k€	323 k€	0 k€
SCPI PATRIMMO COMMERCE	50 k€	42 k€	-8 k€
SCPI PIERVAL SANTE	50 k€	46 k€	-4 k€
SCPI AFFINITES PIERRE	100 k€	95 k€	-5 k€
SCPI PRIMOPIERRE	50 k€	39 k€	-11 k€
Crédit Mutuel - CIC PIERRE INVESTIS	120 k€	109 k€	-11 k€
SCPI FONCIERE DES PRATICIENS	50 k€	46 k€	-4 k€
PREM OPCIMMO SPPICAV 5DEC	59 k€	52 k€	-7 k€
SCPI/OPCI	479 k€	429 k€	-50 k€
Tikehau private assets	100 k€	113 k€	13 k€
Fonds spécialisé	100 k€	113 k€	13 k€
Terrains + constructions	1 212 k€	1 362 k€	150 k€
Immobilisations en cours	0 k€	0 k€	0 k€
Immobilier	1 212 k€	1 362 k€	150 k€
Parts sociales banques	36 k€	36 k€	0 k€
Parts sociales Amis de l'Etoile	3 k€	0 k€	-3 k€
Parts sociales	39 k€	36 k€	-3 k€
Comptes sur livrets et DAT	1 551 k€	1 551 k€	0 k€
Comptes-courant et caisse	47 k€	47 k€	0 k€
Liquidités	1 598 k€	1 598 k€	0 k€
Total au 31 décembre 2023	5 357 k€	5 437 k€	80 k€

2. Le Passif

Passif au 31 Décembre 2023

	2023	2022
B1 Fonds mutualistes et réserves	3 730 k€	3 409 k€
B1.1 Fonds propres (B1a+B1b+B1c+B1d+B1e)	3 730 k€	3 409 k€
B1a Fonds de dotation sans droit de reprise		
B1b Écarts de réévaluation		
B1c Réserves	3 409 k€	3 295 k€
B1d Report à nouveau		
B1e Résultat de l'exercice	321 k€	114 k€
B1.2 Autres Fonds mutualistes (B1f+B1g)	0 k€	0 k€
B1f Fonds de dotations avec droit de reprise	0 k€	0 k€
B1g Subventions nettes	0 k€	0 k€
B2 Passifs subordonnés	0 k€	0 k€
B3 Provisions techniques brutes	424 k€	458 k€
(B3a+B3b+B3c+B3d+B3e+B3f+B3g+B3h+B3i+B3j)		
B3a Provisions pour cotisations non acquises (non-vie)	0 k€	0 k€
B3b Provisions d'assurance Vie	0 k€	0 k€
B3c Provisions pour prestations à payer (Vie)	0 k€	0 k€
B3d Provisions pour prestations à payer (non-vie)	424 k€	458 k€
B3e Provisions pour participation aux excédents et ristourne	0 k€	0 k€
B3f Provisions pour participation aux excédents et ristourne	0 k€	0 k€
B3g Provisions pour égalisation (Vie)	0 k€	0 k€
B3h Provisions pour égalisation (non-vie)	0 k€	0 k€
B3i Autres provisions techniques (Vie)	0 k€	0 k€
B3j Autres provisions techniques (non-vie)	0 k€	0 k€
B4 Provisions techniques des opérations en unités de compte	0 k€	0 k€
B5 Engagements techniques sur opérations données en	0 k€	0 k€
B6 Provisions pour risques et charges	39 k€	19 k€
B7 Fonds dédiés	0 k€	0 k€
B8 Dette pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	0 k€	0 k€
B9 Autres dettes (B9a+B9b+B9c+B9d)	1 275 k€	1 137 k€
B9a Dettes nées d'opérations directes et de prises en substi	28 k€	4 k€
B9b Dettes nées d'opérations de réassurance et de cessions	0 k€	0 k€
B9c Dettes envers des établissements de crédit	550 k€	493 k€
B9d Autres Dettes (B9da+B9db+8gdc+B9dd)	697 k€	640 k€
<i>B9da Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus</i>	1 k€	1 k€
<i>B9db Personnel</i>	13 k€	5 k€
<i>B9dc Etat, organismes sociaux, collectivités publiques</i>	560 k€	494 k€
<i>B9dd Crédeurs divers</i>	123 k€	140 k€
B10 Comptes de régularisation - passif	0 k€	0 k€
B11 Différence de conversion	0 k€	0 k€
TOTAL DU PASSIF (B1 à B11)	5 468 k€	5 022 k€

Le passif du bilan s'élève également à **5 468 k€**, il comprend :

- Les fonds propres..... 3 730 k€
Soit : - les réserves 3 409 k€
 - le résultat de l'exercice 2022 321 k€
- Les provisions techniques..... 424 k€
- Les provisions pour risques et charges... 39 K€
- Les dettes..... 1 275 k€
Soit : - les emprunts 578 k€
 - les dettes fiscales et sociales 560 k€
 - les dettes fournisseurs 123 k€
 - les dettes diverses 14 k€

L'affectation du résultat :

Le résultat net au 31/12/2023 est un excédent de **321 079 €**

Ce résultat, après validation par l'Assemblée Générale, sera affecté de la façon suivante :

- réserve statutaire = **321 079 €**

Fonds mutualiste et réserves :

Les Fonds propres au 31/12/2023, selon le calcul Solva II, se montent à 3 825 k€

Ratios de couvertures réglementaires Solvabilité II :

1. Le ratio de couverture du SCR (Niveau de solvabilité Requis) progresse de 175 % à 180% soit + 5 pts
2. Le ratio de couverture du MCR (Niveau de solvabilité Minimum) connaît également une progression de 130 % à 142% soit + 12 pts

Ces ratios sont surveillés par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Ils démontrent la capacité de notre organisme à faire face à nos engagements futurs.

Ils doivent être impérativement supérieurs à 100 % et répondre favorablement aux ratios cibles indiqués dans la politique de gestion des risques.

Les deux indicateurs sont au-dessus des ratios « cibles » et « limites ».

V. Annexe des Comptes Annuels 2023

Pour consulter les comptes annuels, il faut se rendre à l'annexe 6, page 20.

Ce document est également accessible via le lien suivant :

<https://mutuelle-catalane.com/documentation-et-rapport>

VI. Perspectives

L'année 2024 doit être l'année de la confirmation.

Nous poursuivrons notre plan de développement avec l'ouverture d'une agence, puis, mettrons en œuvre un grand plan de prévention.

Le contrôle interne sera également au cœur de notre stratégie de gestion des risques.

Enfin, l'objectif sera comme chaque année de renforcer nos fonds propres ainsi que nos ratios de solvabilité.

Annexes

Annexe 1 : Liste des membres du Bureau au 31/12/2023

Mme Sylvie CORTES
Présidente

M. Francis WAFFELAERT
Vice-Président

Mme Isabelle RICHARD
Vice-Présidente

M. Jean-Jacques LOUBET
Trésorier

M. Patrick RICHARD
Trésorier Adjoint

Mme Marguerite BOUCHARDY
Secrétaire

M. Christian TIXADOR
Secrétaire adjoint

Annexe 2 : Liste des Administrateurs au 31/12/2023

CORTES SYLVIE
Présidente

WAFFELAERT FRANCIS
Vice-Président

RICHARD ISABELLE
Vice-Présidente

LOUBET JEAN-JACQUES
Trésorier

RICHARD PATRICK
Trésorier Adjoint

BOUCHARDY MARGUERITE
Secrétaire

TIXADOR CHRISTIAN
Secrétaire adjoint

BOUSQUET JEAN-LOUIS
Administrateur

GARCIA JOSEPH
Administrateur

GUEGUEN-VAILLANT YOLA
Administratrice

PASCAL CATHERINE
Administratrice

PAYA PILAR
Administratrice

ROMAN JEAN-PIERRE
Administrateur

ROSSIGNOL DANIEL
Administrateur

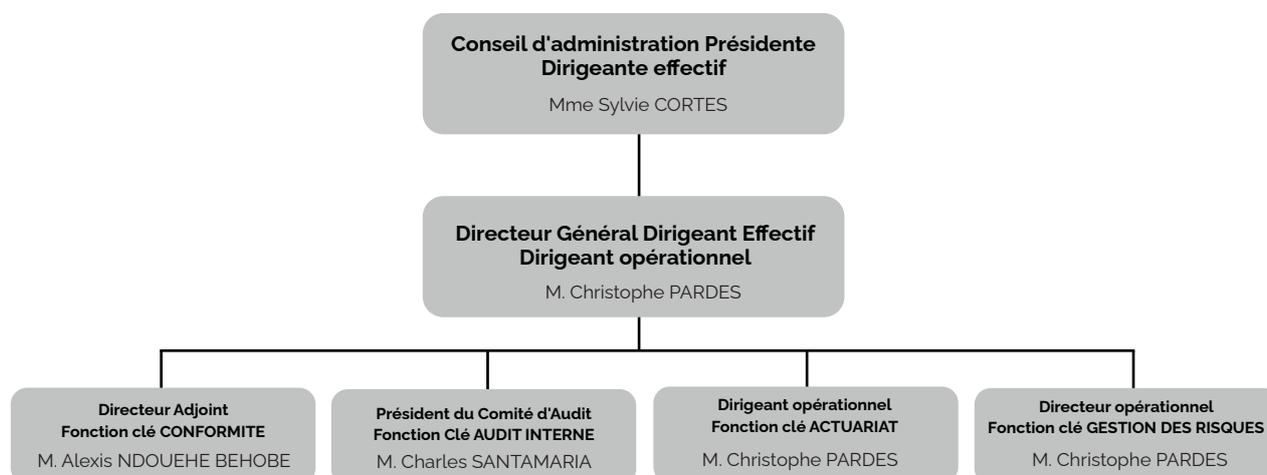
SANTAMARIA CHARLES
Administrateur

SEGUY JACQUES
Administrateur

SOUCAS DOMINIQUE
Administratrice

Annexe 3 : Organigramme SOLVABILITÉ II (OAGC + FONCTIONS CLÉS au 31/12/2023)

Dirigeants effectifs et Responsables fonctions clés Validé en Conseil d'Administration du 26/09/2023



Annexe 4 : Remboursements, indemnisations et rémunérations

Conformément à l'article L114-17 du code de la Mutualité, notamment à l'obligation qui est faite de rappeler à travers un rapport distinct du rapport de gestion, l'ensemble des sommes et avantages de toute nature versés à chaque administrateur en application de l'article L. 114-26.

Ce rapport sera certifié par le commissaire aux comptes.

Le Conseil d'administration conformément à la disposition prévue par l'article L114-26 du code de la mutualité dresse dans ce présent rapport la liste des sommes et avantages de toutes natures versées à chaque administrateur au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Administrateur	Indemnités allouées en raison de fonctions permanentes (1) Montant Brut	Remboursement de frais (2)	Avantage de toute nature (3)	TOTAL
Sylvie CORTES	20 815,20€	195,37€		21 010,57€
Gérard BILLES (Membre conseil des sages)		74,03€		74,03€
Marguerite BOUCHARDY		470,81€		470,81€
Jacques SEGUY		38,34€		38,34€
Charles SANTAMARIA		151,44€		151,44€
Christian TIXADOR		196,62€		196,62€
Jean-Jacques LOUBET		134,08€		134,08€
Yola GUEGUEN-VAILLANT		35,09€		35,09€
Jean-Louis BOUSQUET		82,80€		82,80€
Francis WAFFELAERT		132,30€		132,30€
Danielle GAZEILLES (Membre comité audit)		75,90€		75,90€
Joseph GARCIA		75,90€		75,90€
Patrick RICHARD		94,15€		94,15€
Pilar PAYA		90,04€		90,04€
Catherine VINCENT		97,75€		97,75€
Jean-Pierre ROMAN		33,58€		33,58€
Dominique SOUCAS		104,12€		104,12€
Isabelle RICHARD		89,24€		89,24€
Daniel ROSSIGNOL		17,60€		17,60€
TOTAL	20 815,20€	2 189,16€	0€	23 004,36 €

(1) Indemnités allouées en raison des fonctions permanentes assurées par certains administrateurs / remboursements à l'administrateur salarié au titre du maintien de ses rémunérations, / indemnités au titre de perte de gain, des administrateurs ayant la qualité de travailleur indépendant.

(2) Remboursement des gardes d'enfant, de frais de déplacement et de séjour ainsi que les frais de même nature directement pris en charge par la mutuelle, qu'ils soient forfaitaires ou non.

(3) Avantages de toute nature alloués par l'organisme, dont bénéficie l'administrateur concerné, tels que, par exemple : la mise à disposition d'un logement de fonction, d'une voiture de fonction, la souscription de contrat d'assurance ...

Annexe 5 : Règlements Mutualistes

Rendez-vous sur ce lien pour accéder aux documents :

<https://mutuelle-catalane.com/documentation-et-rapport>

Annexe 6 : Comptes Annuels 2023



La Mutuelle Catalane
Une mutuelle plus humaine

Mutuelle régie sous le livre II du Code de la Mutualité
N° Siren 302 476 536 - N° Préfectoral d'agrément 66004573
20 avenue de Grande Bretagne - 66029 Perpignan Cedex
Tél : 04 68 34 45 66 - Fax : 04 68 51 21 29
E-mail : contact@mutuelle-catalane.com - Site : www.mutuelle-catalane.com

Résolution N°7 : Approbation des comptes annuels 2023



MUTUELLE CATALANE
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 5 468 090.88 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 321 078.72 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux dispositions du Code de la Mutualité et du règlement ANC 2015-11 du 26 novembre 2015.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes sont les suivantes :

a) Actif incorporel

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

b) Actif corporel d'exploitation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---|--------|
| - Constructions | 50 ans |
| - Agencement et aménagement des constructions | 10 ans |
| - Matériel bureau/informatique | 3 ans |
| - Mobilier | 5 ans |

c) Placements

1- Placements financiers :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Produits et charges des placements :

Les revenus financiers comprennent les revenus des placements acquis à l'exercice (coupons échus, intérêts des comptes à terme, des comptes rémunérés).

Les plus ou moins-values sur cessions de valeurs mobilières sont déterminées en appliquant la méthode du premier entré premier sorti et constatées dans le résultat de l'exercice.

2- Placements immobiliers :

Les placements immobiliers regroupent les terrains, les immeubles de placement ainsi que les parts et actions de sociétés immobilières ou foncières. Conformément aux dispositions de l'article R212-11 du code de la mutualité transposant les principes de l'article R343-11 du Code des assurances, une expertise quinquennale est réalisée sur l'ensemble des biens de la mutuelle. Ces valorisations sont réalisées par un expert et font l'objet d'une actualisation annuelle.

L'instruction n°2021-I-14 du 15 octobre 2021 a abrogé l'instruction n°2017-I-09 du 15 juin 2017 relative à la procédure d'acceptation des experts dans le cadre de l'évaluation de la valeur de réalisation des immeubles et des parts ou actions des sociétés immobilières ou foncières non cotées.

Etat des placements - 31/12/2023

	Valeur brute inscrite au bilan	Valeur nette	Valeur de réalisation
Placements (détail des postes A2 et A3* de l'actif)			
1 Placements immobiliers et placements immobiliers en cours (cpt 21 et 22) :			
-dans l'OCDE	1 634 538 €	1 211 638 €	1 362 000 €
-hors de l'OCDE			
sous-totaux			
2 Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM (cpt 230 sauf OPCVM) :			
-dans l'OCDE	942 050 €	887 963 €	900 996 €
-hors de l'OCDE			
sous-totaux			
3 Parts d'OPCVM (autres que celles visées au) (OPCVM comptabilisées en 2302xx) :			
-dans l'OCDE			
-hors de l'OCDE			
sous-totaux			
4 Part d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe (OPCVM comptabilisées en 2301xx) :			
-dans l'OCDE			
-hors de l'OCDE			
sous-totaux			
5 Obligations et autres titres à revenu fixe (cpt 231)			
-dans l'OCDE	1 606 000 €	1 576 371 €	1 576 449 €
-hors de l'OCDE			
sous-totaux			
6 Prêts hypothécaires (cpt 2321xx) :			
-dans l'OCDE			
-hors de l'OCDE			
sous-totaux			
7 Autres prêts et effets assimilés (cpt 23 sauf 2321xx) :			
-dans l'OCDE			
-hors de l'OCDE			
sous-totaux			
8 Dépôts auprès des cédantes (cpt 235) :			
-dans l'OCDE			
-hors de l'OCDE			
sous-totaux			
9 Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnement en espèces et autres placements (cpt 233 et 234) :			
-dans l'OCDE			
-hors de l'OCDE			
sous-totaux			
10 Actifs représentatifs des opérations en unités de comptes (cpt 24) :			
- placements immobiliers ;			
- titres à revenu variable, autres que des parts d'OPCVM ;			
- OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe ;			
- autres OPCVM			
- obligations et autres titres à revenu fixe			
sous-totaux			
11 Total des lignes 1 à 10 :	4 182 588 €	3 675 972 €	3 839 445 €
Dont :			
- placements évalués selon l'article R. 343-9 (titre amortissables)			
- placements évalués selon l'article R. 343-10 (titres non amortissables)	2 548 050 €	2 464 334 €	2 477 445 €

d) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

e) Provisions techniques

Provision pour Prestations A Payer (PPAP)

Il s'agit d'un montant permettant de faire face à toutes les conséquences financières futures des sinistres survenus jusqu'à la date d'inventaire.

La méthode utilisée est celle dite du "cadencement". Le montant de la provision est calculé avec les données statistiques sur les trois dernières années.

Le tableau ci-dessous explicite la méthode qui consiste à calculer le pourcentage du N-1 sur les prestations payées.

Le pourcentage moyen est de 6.29%, auquel il convient d'ajouter 4,2% de frais de gestion, ce qui nous amène à une provision de 360 664.43 €. Le taux des frais de gestion liés aux prestations est apprécié par une étude analytique suivie en établissement.

Une enveloppe complémentaire est chiffrée au titre des dossiers en attente de validation à la clôture dans le cadre des procédures de contrôle interne.

Statistiques calcul provision pour risque à payer (PPAP)				
ANNEE N-1	ANNEE REGLEMENT	PRESTATIONS PAYEES N-1	N-1 PAYÉ	%
2017	2018	4 076 217,00	357 337,00	9%
2018	2019	4 407 725,00	326 368,00	7%
2019	2020	4 956 591,00	419 307,00	8%
2020	2021	5 238 591,00	385 036,44	7%
2021	2022	5 628 780,00	394 014,60	7%
2022	2023	6 044 694,00	380 304,89	6,29%
2023	2024	5 962 849,07	298 142,45	5,00%
	4,2% FG		12 521,98	
	Dossier CI		50 000,00	
	TOTAL		360 664,43	

f) Informations sur le compte de résultat

Dans le cadre du dispositif "tiers payant de la carte SLSAM vitale" et des flux électroniques mis en place, le règlement et la comptabilisation des droits relatifs à certaines prestations en nature liées à la maladie intervient, conformément aux textes légaux et réglementaires, en particulier les articles L. 161-33 et R 161-43 du Code de la Sécurité Sociale, sur une base déclarative, sans reconnaissance expresse par l'assuré ou l'adhérent de la réalité de la prestation reçue.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	4 860		
CORPORELLES	Terrains		110 035		
	Constructions	Sur sol propre	1 038 045		
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.	261 711		226 368
		Installations techniques, matériel & outillage indust.			
		Instal. généré., agencts & aménagts divers	30 697		3 987
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	16 061		
Matériel de bureau & info., mobilier		176 652		54 065	
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	1 633 202		284 421
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		2 136 740		411 309
	Prêts et autres immobilisations financières		210		
		TOTAL IV	2 136 950		411 309
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			3 775 012		695 730

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II	4 860			
CORPORELLES	Terrains				110 035	
	Constructions	Sur sol propre			1 038 045	
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons		1 621	486 458	
		Inst.tech., mat. outillage indus.				
		Instal. généré., agencts, aménagts d.			34 684	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			16 061	
Mat.bureau, info., mob.			4 560	226 158		
	Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III		6 181	1 911 442	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				2 548 050	
	Prêts & autres immob. financières				210	
		TOTAL IV			2 548 259	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			4 860	6 181	4 459 701	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	144 135	27 970		172 105
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.	226 437	25 980	1 621	250 796
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	26 550	2 192		28 742
	Matériel de transport	16 061			16 061
	Mat. bureau et informatique, mob.	140 722	29 153	4 560	165 316
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		553 905	85 295	6 181	633 020
TOTAL GENERAL		553 905	85 295	6 181	633 020

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Constr.	Terrains						
	Sur sol propre						
Immo. corpor.	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techniques mat. et outil.							
Inst. gales, agenc. am divers							
Mat. transport							
Mat. bureau mobilier							
Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS**SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE**

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
Immobs financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres	72 522	11 194		83 715
TOTAL	72 522	11 194		83 715
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL	72 522	11 194		83 715

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges		15 000		15 000
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	18 882	5 476		24 358
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II		18 882	20 476		39 358
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières	72 522	11 194	
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	14 818	6 606		21 424	
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III		87 340	17 800		105 140
TOTAL GENERAL (I + II + III)		106 221	38 276		144 498
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		27 082		
	- financières		11 194		
	- exceptionnelles				
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	210		210
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	21 424	21 424	
	Autres créances clients	1 400	1 400	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér <input type="text"/>			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-3 645	-3 645	
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	4 764	4 764		
Charges constatées d'avance	124 852	124 852		
TOTAUX		149 006	148 796	210
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(3) Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Créances reçues par legs ou donations			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	124 852
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	124 852

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	8 344
Disponibilités	
TOTAL	8 344

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine		549 871	35 862	148 841	365 167
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)		1 400	1 400		
Fournisseurs & comptes rattachés		45 681	45 681		
Personnel & comptes rattachés		13 069	13 069		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		164 721	164 721		
Etat & Impôts sur les bénéfices autres Taxe sur la valeur ajoutée collectiv. Obligations cautionnées publiques Autres impôts, taxes & assimilés		47 094	47 094		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.) (3)		528 972	528 972		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		1 698 977	1 184 969	148 841	365 167
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	90 800			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	33 571			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				
(3) Autres dettes reçues par legs ou donations	99 299	99 299			

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 920
Dettes fiscales et sociales	445 362
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	425 274
TOTAL DES CHARGES À PAYER	894 555

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS MUTUALISTES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Libellé	A l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Réserve légale	506 985,45			506 985,45
Réserve statutaire	2 685 120,51	113 894,47		2 799 014,98
Réserve de capitalisation	2 966,00			2 966,00
Réserve de solvabilité	99 711,00			99 711,00
Excédent ou déficit de l'exercice	113 894,47	321 078,72	113 894,47	321 078,72
TOTAL	3 408 677,43			3 729 756,15

MUTUELLE CATALANE
COMMENTAIRE
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Autres charges :

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes s'élève à 15 440€ TTC.

Un accord d'intéressement a été signé le 10 mars 2020 au sein de la Mutuelle Catalane. La prime d'intéressement calculée selon les modalités prévues à l'accord s'élève à 13 069 € pour l'exercice.

Autres informations

Mme CORTES, Présidente en exercice a perçu une indemnité brute de 20 815.20€ au titre de sa fonction.

Ventilation des cotisations émises

	2023	2022
France	7 891 432,30 €	7 565 181,00 €
CEE	0,00 €	0,00 €
Hors CEE	0,00 €	0,00 €
TOTAL	7 891 432,30 €	7 565 181,00 €

Ventilation des charges par nature

	2023	2022
Achats et autres charges externes	657 264,63 €	492 654,00 €
Impôts, taxes et versements assimilés	51 726,57 €	66 904,00 €
Charges de personnel	734 675,78 €	681 565,00 €
Autres charges	175 845,17 €	186 144,00 €
Dotations aux amortissements et provisions	123 571,48€	97 124,00€
TOTAL	1 743 083,63 €	1 524 391,00€

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 24 357,78 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,45 %

Départ volontaire à 64 ans

ENGAGEMENTS DONNÉS

Lors de l'acquisition des locaux 20 avenue de Grande Bretagne à Perpignan en 2010 la Mutuelle a contracté un

emprunt pour un montant de 200 000 €.

Lors de l'acquisition des locaux 18 avenue de Grande Bretagne à Perpignan en 2022 la Mutuelle a contracté un

emprunt de 520000 € partiellement débloqué à la clôture.

La garantie prise par le Crédit Agricole est un nantissement sur 13 Obligations à hauteur de 695000 €.

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICIPATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus Cautions, avals et garanties donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails Contrats de locations financement	137 325					137 325
TOTAL (1)	137 325					137 325
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	137 325					137 325

ENGAGEMENTS REÇUS

Résolution 8 : Affectation du résultat 2023 à la réserve statutaire.

Le résultat net de la Mutuelle Catalane ressort à 321079 € sur l'exercice 2023.



Résolution 9 : Refonte du Règlement Mutualiste

Les nouveaux règlements mutualistes à approuver sont accessibles sur la page suivante :

<https://mutuelle-catalane.com/documentation-et-rapport/>

